

N°HAB/2024/60**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	1 ^{er} juillet 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	1 ^{er} juillet 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 48

Séance du 8 juillet 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le huit juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
M. Francis BOURSIN, pouvoir à Mme Olga LIGAULT
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Frédéric MORISOT, pouvoir à M. Didier MIGNON
Mme Florence SYLVESTRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Avenant n°2 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG)
multithématique 2022-2026**

HAB/2024/60	Conseil communautaire du 8 juillet 2024
-------------	--

Objet : Avenant n°2 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) multithématique 2022-2026
(voir avenant n°1 en pièce jointe)

Monsieur le Président rappelle que, par délibération HAB/71/2021 en date du 06 octobre 2021, le Conseil communautaire a adopté la convention de PIG multithématique pour les propriétaires occupants portant sur 3 principaux axes : la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne/dégradé.

Monsieur le Président précise que, par délibération HAB/74/2023 en date du 26 septembre 2023, le Conseil communautaire a adopté l'avenant n°1 à la convention de PIG multithématique.

Au regard des besoins exprimés par les habitants de la CCJ et des modifications de subventions de l'ANAH, il est proposé :

- d'augmenter les objectifs relevant de MaPrimeRénov' Parcours Accompagné et de réduire les objectifs relevant de MaPrimeRénov',
- d'augmenter les objectifs relevant de MaPrimeAdapt',

Ces modifications sont sans incidence sur les engagements financiers de la CCJ.

Objectifs de la convention initiale	Nbre de logt moyen/an	Avenant 1	Nbre de logt moyen/an	Avenant 2	Nbre de logt moyen/an
Trvx lourds logt indigne ou très dégradé - TM	1	1	1	1	1
Trvx lourds logt indigne ou très dégradé - M	1	1	1	1	1
Travaux pour la sécurité et salubrité - TM	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Travaux pour la sécurité et salubrité - M	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
total travaux logement indignes et dégradés	3	3	3	3	3
Travaux autonomie - TM	4	4	4	6	6
Travaux autonomie - M	4	4	4	6	6
total travaux autonomie	8	8	8	12	12
Trvx lutte contre précarité énergétique - TM	5	10	10	15	15
<i>dont TM - Prime" sortie passoire thermiques"</i>	2	2	2	2	2
<i>dont TM - Prime "Basse consommation"</i>	1	0,8	0,8	0,8	0,8
Trvx lutte contre précarité énergétique - M	5	10	10	15	15
<i>dont M - Prime" sortie passoire thermiques"</i>	2	2	2	2	2
<i>dont M - Prime "Basse consommation"</i>	1	0,8	0,8	0,8	0,8
total travaux de lutte contre la précarité énergétique	10	20	20	30	30
MPR - M	10	5	5	5	5
MPR - TM	10	5	5	5	5
Sous-Total annuel PROPRIETAIRES OCCUPANTS thématiques Anah	41	41	41	45	45

VU le code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L303-1 (OPAH), L321-1 et suivants, R 321-1 et suivants,

VU le règlement général de l'Agence Nationale de l'Habitat,

VU la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 08/11/2002,

VU la délibération HAB/71/2021 en date du 06 octobre 2021 adoptant la convention de PIG multithématique,

VU la délibération HAB/74/2023 en date du 26 septembre 2023, adoptant l'avenant n°1 à la convention de PIG multithématique,

VU la Commission habitat du 30 avril 2024,

VU l'exposé du vice-Président,

VU la Commission des Finances et la Conférence des Maires du 29 juin 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 48

Contre : 0

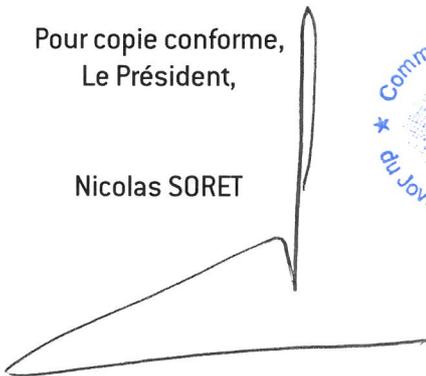
Abstention : 0

-APPROUVE l'avenant n°2 à la convention PIG 2022-2026,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 à la convention PIG ainsi que ses annexes et tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

